

PIECE 03/2
Plan de zonage
(territoire)

ECHELLE : 1/5000^{ème}

ENQUETE PUBLIQUE

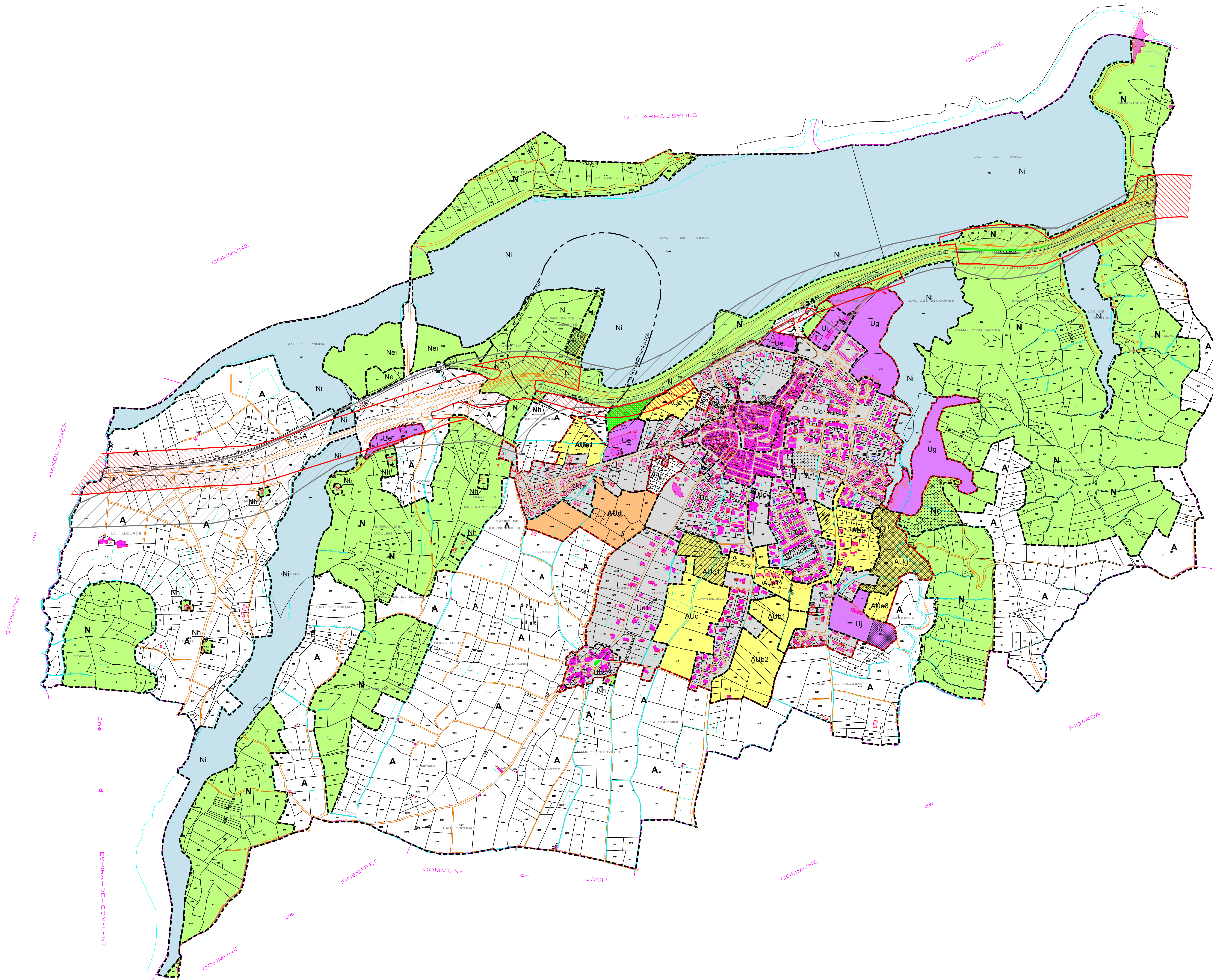
PLU APPROUVEE PAR SCH LE : 31/01/2008
MODIFICATION N°1 APPROUVEE LE : 22/09/2010
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 APPROUVEE LE : 30/04/2011
MODIFICATION N°3 APPROUVEE LE : 06/12/2011
REVISION SIMPLIFIEE N°2 APPROUVEE LE : 22/08/2012
DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE APPROUVEE LE :



COGEAM ETUDES

Urbanisme // Environnement
340 avenue des 65000 PERPIGNAN //
cogeam.etudes@gmail.com // 04 68 83 34 11

COMMUNE DE VINCA - 66



RODES

LEGENDE

	ZONE Ua, Ub, Uc, Ud
	ZONE UaUg
	ZONE AUa, AUb, AUc
	ZONE AUd, AUe
	ZONE A
	ZONE N
	ZONE Ni

..... DROIT DE PREEMPTION URBAIN (Zones U et AU)

EMBLEMES RESERVES

ESPACES BOISES CLASSES A CONSERVER, A PROTEGER OU A CREER

ZONE DE RECLUT DES CONSTRUCTIONS
Bande de 75 à 100m, depuis les axes de la RN116, concernées par l'aménagement D'après (L.111-14), pour assurer leur visibilité après projet urbain (projet d'aménagement évaluant la sécurité, l'intégration du bâti, la réduction des nuisances de la route, etc.)

BANDE D'ETUDE DE LA RN116
Arrêté préfectoral du 27/12/2001